



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

### Extrait des délibérations de la réunion du 28 mai 2026

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie, par téléconférence, le 28 mai 2026, en présence de :

- ◆ M. Yoann COPARD, membre associé ;
- ◆ M. Nicolas BLONDEL, membre ;
- ◆ M. Noël JOUTEUR, membre ;
- ◆ Mme Françoise LAVARDE, membre associé ;
- ◆ M. Olivier MAQUAIRE, membre associé ;
- ◆ M. Christophe MINIER, membre associé ;
- ◆ M. Louis MOREAU DE SAINT-MARTIN, membre ;
- ◆ Mme Sabine SAINT-GERMAIN, présidente.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 19 mars 2026 portant délégation en application de l'article 18 du décret n° 2022-1165 du 20 août 2022 portant création et organisation de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer sur les dossiers suivants :

- 17709 - Modification du zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune déléguée de Condé-sur-Noireau – commune nouvelle Condé-en-Normandie (14), décision après examen au cas par cas déléguée à Mme Sabine Saint-Germain à échéance du 4 juillet 2026
- 17805 - Elaboration du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune déléguée de Mâle – commune nouvelle de Val-au-Perche (61) décision après examen au cas par cas déléguée à M. Noël Jouteur à échéance du 6 juillet 2026
- 17861 - Extension du centre Juno Beach et création du parc Concordia sur la commune de Courseulles-sur-Mer (14), avis sur projet délégué à M. Noël Jouteur à échéance du 7 juillet 2026

Pour la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,  
La présidente

*Signé*

Sabine SAINT-GERMAIN